



**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay

Rapport sur les orientations budgétaires 2020 de la commune nouvelle du Controis en Sologne

Conseil du 16 janvier 2020



- **La conjoncture internationale et nationale**
- **La situation des finances publiques et la Loi de Finances 2020**
- **La situation budgétaire et financière 2019**
- **Une prospective financière 2020-2025**
- **Comparaisons avec d'autres communes du loir et Cher (comptes 2018 / évolution 2014-18)**

- La conjoncture internationale est dominée par de nombreuses incertitudes et des tensions, notamment commerciales

		Croissance (% PIB)	
Source OCDE	2018 (e)	2019 (p)	2020
France	1,7%	1,3%	1,2%
Allemagne	1,5%	0,6%	0,4%
Zone Euro	1,9%	1,2%	1,1%
Royaume Uni	1,3%	1,2%	1%
Chine	6,6%	6,1%	5,7%
Etats-Unis	2,9%	2,3%	2%
Monde	3,6%	3,0%	3,1%

- La zone euro a connu en 2019 un ralentissement, plus marqué pour l'Allemagne que pour la France car cette dernière est moins exposée à la décélération de la croissance mondiale
- Le rebond 2020 pourrait être globalement faible au niveau mondial et de la zone Euro, en raison notamment des tensions commerciales



■ Les prévisions pour la France en 2020 sont encore une fois incertaines

■ Croissance :

- La croissance a subi une baisse en 2019, mais dans une moindre mesure par rapport à d'autres grands pays en raison de la moindre exposition au commercial mondial et aux effets des mesures financières et fiscales prises en 2018 et en 2019
- Les incertitudes sont toutefois fortes quant au niveau de l'investissement (assez dynamique en 2019) et à l'évolution du commercial mondial. La dynamique du pouvoir d'achat devrait se poursuivre, l'effet sur la consommation étant difficile à anticiper (fort taux d'épargne des ménages).

■ Inflation :

- L'inflation demeure contenue (1% à fin novembre sur un an)

■ Chômage :

- La France connaît un niveau de chômage élevé par rapport à la moyenne de la zone Euro, malgré la baisse constatée dans la période récente. Une baisse du taux de chômage à 8,2% est anticipée (8,5% en 2019).

■ Taux d'intérêt :

- Les prévisions actuelles anticipent une légère remontée des taux longs (10 ans et plus). Les taux d'intérêt court terme (3 mois) devraient croître mais demeurer négatifs.

- **Le déficit public demeure élevé à fin 2019 et le déficit prévu par l'Etat en 2020 repose sur des hypothèses souvent considérées comme optimistes**

Besoin de financement % PIB	2018	2019	2020
Etat	-3,1%	-3,6%	-3,1%
Organismes de Sécurité sociale	0,5%	0,5%	0,7%
Collectivités locales	0,1%	0,1%	0,2%
TOTAL (arrondi)	-2,5%	-3,1%	-2,3%

- Le déficit public ne s'est pas réduit en 2019 en raison des mesures fiscales et sociales prises par l'Etat et de modifications de méthodes (transformation CICE en exonération de charges)
- Le solde des collectivités locales s'est maintenu en 2019, à la différence de celui de l'Etat, en forte dégradation
- Il faut noter que les collectivités locales ne pèsent que pour moins de 9% dans la dette publique globale alors qu'elles représentent environ 70% de l'investissement public.

2. LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ET LES LOIS DE FINANCES

➔ **Les collectivités locales ont à nouveau démontré en 2018 (dernières données connues) une capacité à maîtriser l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement, respectant l'esprit de la loi de programmation des finances publiques (évolution des dépenses publiques locales limitée à 1,2% par an)**

- Le tableau- ci-contre doit être analysé avec prudence : il prend en compte les transferts de compétences entre départements et région (transport et développement économique principalement).
- L'année 2017 avait mis en évidence un redressement de l'investissement local après 3 années de baisse (+6,1%)
- Malgré un recours accru à l'emprunt, le niveau d'endettement des collectivités locales a diminué, passant de 5 à 4,8 années (ratio encours de dette / épargne brute)
- Les premières données relatives à 2019 (Banque Postale) semblent montrer une faible évolution des dépenses de fonctionnement (+0,9% contre +2,1% pour les recettes) et un niveau d'investissement en hausse (+9,2%)

Volumes budgétaires des collectivités locales DGCL	Dépenses de fct 2018	Taux d'évolution 2017-18 (2016-17)	Besoin de financement (-) ou excédent de financement (+) 2018 (2017)
Bloc communal	92,4 Md€	0,1% (1,4%)	+1,4 (+0,7 Md€)
Départements	57,3 Md€	-0,8% (-0,2%)	0,98 (+1,2 Md€)
Régions	22,2 Md€	3,4% (10,3%)	-0,07 (-0,84 Md€)

2. LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ET LES LOIS DE FINANCES

Principales dispositions de la Loi de Finances 2020 pour les collectivités locales

- **L'évolution des dotations et subventions de l'Etat :**
 - Une stabilité globale des dotations de fonctionnement (27 Mds€)
 - Les dotations de péréquation (DSU et DSR) sont revalorisées (+180 M€) mais cette hausse est financée par les communes et EPCI
 - Ainsi la dotation forfaitaire des communes dont le potentiel fiscal est supérieur à 75% de la moyenne sera écrêtée jusqu'à 2% des recettes de fonctionnement retraitées de l'année n-2 (impact très fort pour les communes dites « riches »),
 - La DCRTP est amputée pour le bloc communal, alors que cette recette devait être figée dans le temps afin de compenser les effets de la réforme de la taxe professionnelle en 2010 pour les territoires industriels (baisse répartie en fonction des recettes réelles de fonctionnement retraitées)
 - **Élément positif : les compensations fiscales sont figées** (alors que certaines d'entre elles avaient fortement diminué ces dernières années)

Quelques données sur les dotations et subventions d'Etat aux CL	Montants PLFI 2020
DGF globale (hors régions)	26,9 Mds€
Dotations de péréquation communes (DSU, DSR et DNP)	4 686 M€ (+180 M€)
DCRTP	2 932 M€ - (-45 M€)
DSIL et DETR	1 616 M€ (stable)

DGF : dotation globale de fonctionnement

DSU : dotation de solidarité urbaine

DSR : dotation de solidarité rurale

DNP : dotation nationale de péréquation

DSIL : dotation de soutien à l'investissement local

DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux

DCUSTP : dotation unique des compensations spécifiques de la taxe professionnelle

DCRTP : dotation de compensation liée à la réforme de la taxe professionnelle

2. LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ET LES LOIS DE FINANCES

Principales dispositions de la Loi de Finances 2020 pour les collectivités locales

- **La mise en œuvre d'une suppression totale de la taxe d'habitation pour les résidences principales d'ici 2023**
 - Cette suppression sera mise en œuvre en deux étapes : 2020 pour les contribuables dont le revenu fiscal de référence est inférieur à un certain niveau et 2023 pour les autres contribuables (au titre des résidences principales)
 - Une nouvelle taxe d'habitation sera mise en œuvre en 2023, appliquée aux seules résidences secondaires et aux logements vacants.
 - La compensation sera calculée sur la base des taux 2017
 - Les communes et EPCI n'auront pas la possibilité de faire évoluer leur taux de taxe d'habitation avant 2023.
- **La spécificité de la compensation versée aux communes et aux EPCI :**
 - Les EPCI percevront une compensation dont le montant sera exactement calculé en fonction de la perte de recette (sur la base de calcul déterminée).
 - En revanche, chaque commune se voyant transférer la taxe foncière bâtie perçue par le département sur son territoire, ce montant sera soit supérieur, soit inférieur au produit de taxe d'habitation perdu... c'est un coefficient correcteur qui opérera l'ajustement.
 - La réforme impactant le budget de l'Etat pour ce qui concerne les communes... la question sera de savoir si l'Etat agira sur ce mécanisme au détriment des communes.

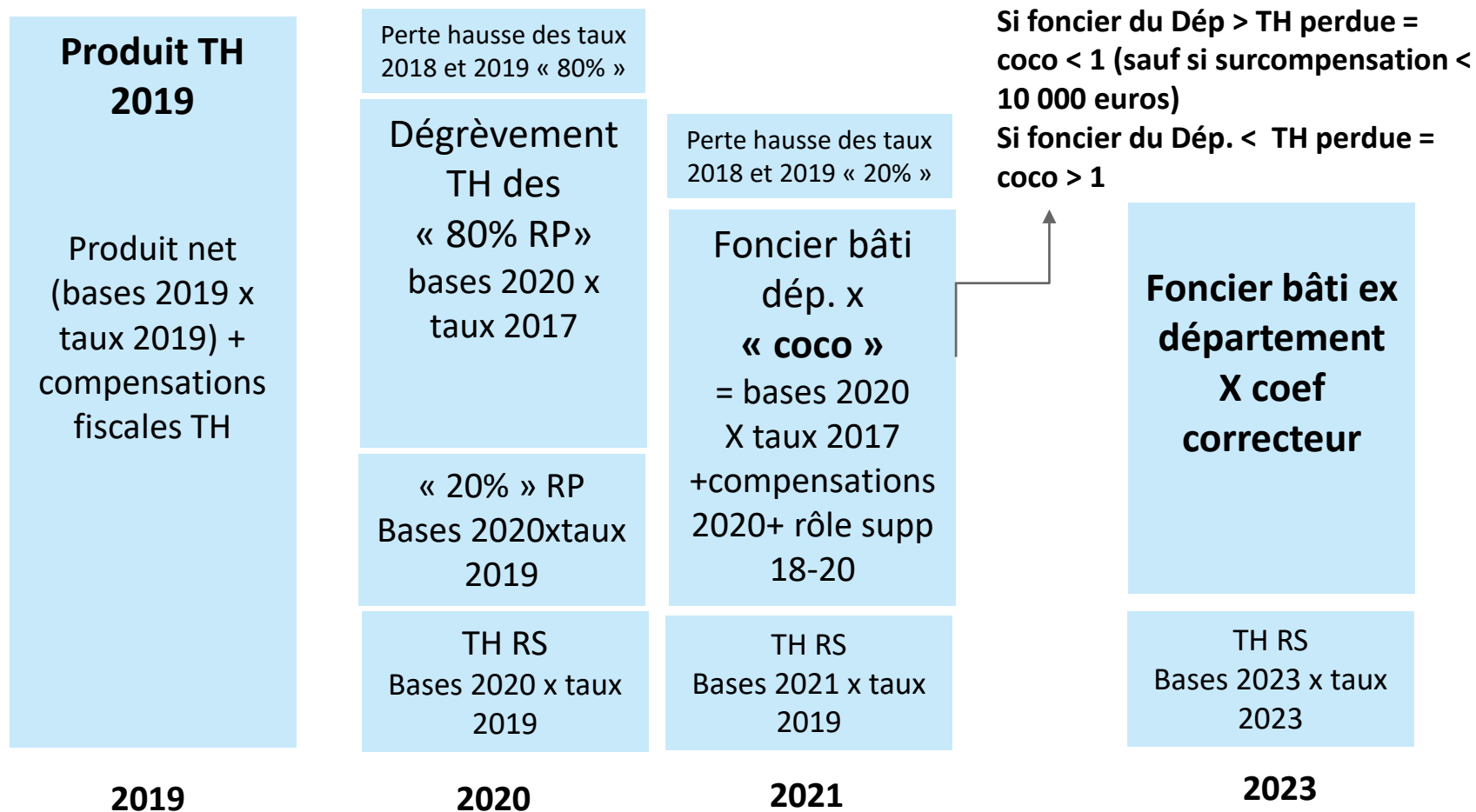
Quelques données sur la fiscalité des communes et EPCI (DGCL, en M€)	Produit 2018	Progression moyenne 2017-18
Taxe d'habitation	22 767	2,2% (effet taux : 0,3%)
Taxe sur le foncier bâti	19 134	3,1% (effet taux 0,9%)
Impôts économiques (CFE et CVAE essentiellement)	14 027	1,3% (effet taux pour la CFE : 0,5%)

2. LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ET LES LOIS DE FINANCES

Principales dispositions de la Loi de Finances 2020 pour les collectivités locales

- La suppression de la taxe d'habitation (PLFI 2020) – schéma général

RP: résidences principales
RS: résidences secondaires
Rôles supp : rôles supplémentaires
Coco : coefficient correcteur



2. LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ET LES LOIS DE FINANCES

Principales dispositions de la Loi de Finances 2020 pour les collectivités locales

- L'application de la suppression de la TH au Controis en Sologne = un impact globalement limité à court terme
 - L'impact de la suppression sur la commune sera faible (aucune ex commune n'a augmenté le taux de TH en 2018 ou 2019)
 - La taxe d'habitation des résidences secondaires représente 8,2% des bases globales (moyenne CCVCC = 13,1%)
 - La part de la TH qui sera exonérée dès 2020 n'est pas connue à ce jour de manière précise (données 2020)
 - La commune nouvelle bénéficiera d'une taxe foncière du département qui dépasse le produit perdu de taxe d'habitation = le coefficient correcteur sera inférieur à 1 (pas de surcompensation)
 - Le taux du foncier bâti du département (24,40%) s'ajoutera au taux de la commune nouvelle (22,10%)
 - Le point de fiscalité rapportera davantage demain à la commune, enjeu compte tenu des perspectives de développement économique

	Part des Résidences secondaires
Contres	5,8%
Feings	9,5%
Fougères	8,9%
Ouchamps	13,9%
Thenay	12,8%
	8,2%

- Des enjeux forts et négatifs à moyen-long termes :
 - La suppression de tout financement fiscal des services publics par les non propriétaires (comment financer les services de demain ?)
 - Une rupture pour le financement du logement social : pas foncier bâti (exonération de longue durée de la taxe foncière bâtie ET aucune taxe d'habitation)



- Cette analyse est basée sur des comptes prévisionnels 2019 (les comptes ne sont actuellement pas clôturés)
- L'analyse comprendra :
 - Une présentation des résultats du budget principal
 - Une présentation des principaux ratios financiers

■ Les comptes du budget principal (compte administratif prévisionnel)

Synthèse du résultat	2018	2019
Fonctionnement		
Recettes de fonctionnement	8 124 264	7 706 092
Dépenses de fonctionnement	7 174 327	6 318 692
A = Solde d'exécution de l'exercice	949 937	1 387 400
B = Résultat antérieur reporté (002)	2 076 544	684 154
C = A + B = Résultat de fonctionnement	3 026 482	2 071 554
Investissement		
Recettes d'investissement	4 428 975	4 304 295
Dépenses d'investissement	2 834 458	3 687 120
D = Solde d'exécution de l'exercice	1 594 517	617 175
E = Solde d'exécution antérieur reporté (001)	- 1 846 178	- 251 662
F = D + E = Solde d'exécution cumulé	-251 662	365 513
Résultat global de clôture (C + F)	2 774 820	2 437 067

NB : les comptes 2018 sont constitués de la consolidation des comptes des 5 ex communes et de l'ex SIVOS

NB2 : la dissolution du SIVOS génère une baisse des recettes et des dépenses en parallèle

■ Les ratios financiers du budget principal (compte administratif prévisionnel)

SOLDE DE GESTION	2018	2019
Produits de gestion	7 596 021	7 459 618
Charges de gestion	6 032 068	5 670 284
EBE	1 563 952	1 789 334
Résultat financier	- 167 914	- 155 182
Solde des op. excep. (hors cessions)	41 530	242 674,00
CAF brute	1 437 568	1 876 826
Am. du capital de la dette	436 478	444 927
"Ressources propres"		
CAF nette	1 001 091	1 431 899
INDICATEURS	2018	2019
Résultat + report - Fonctionnement	3 019	2 072
CAF brute / RRF (Taux de CAF)	18%	24%
Encours / CAF (ratio de désendet.)	4,4 ans	3,1 ans
Encours / RRF	78%	76%

- En 2019, la commune nouvelle montre des ratios en amélioration
- L'autofinancement croît (CAF et CAF nette)
- L'endettement diminue (3,1 années)
- La commune dispose de capacités financières réelles



- **Des hypothèses ont été émises en matière de dépenses et de recettes, en fonctionnement et en investissement**
- **Des facteurs majeurs :**
 - L'impact de la suppression de la taxe d'habitation
 - La programmation pluriannuelle des investissements

■ L'harmonisation des taux au sein de la commune nouvelle

- Le conseil municipal devra délibérer en 2020 sur la durée d'harmonisation des taux entre les 5 ex communes de la commune nouvelle
- Cette harmonisation ne concernera pas la taxe d'habitation qui va être supprimée
- La durée d'harmonisation peut aller jusqu'à 12 ans
- TMP = taux moyen pondéré par les bases (données définitives 2019)

	Contres	Feings	Fougères	Ouchamps	Thenay	Taux moyens	Ecart de taux
taxe sur le foncier bâti							
taux	22,15%	24,33%	22,85%	22,50%	19,33%	22,10%	79,45%
écart / TMP	-0,2%	-9,2%	-3,3%	-1,8%	14,3%		
év.moyen sur 12 ans	0,0%	-0,8%	-0,3%	-0,1%	1,1%		
taxe sur le foncier non bâti							
taux	44,18%	50,03%	44,00%	58,00%	48,90%	47,49%	75,86%
écart / TMP	7,5%	-5,1%	7,9%	-18,1%	-2,9%		
év.moyen sur 12 ans	0,6%	-0,4%	0,6%	-1,7%	-0,2%		

■ L'importance du foncier économique pour la commune nouvelle :

- 53,5% des bases du foncier bâti de la commune nouvelle relèvent du foncier économique (industriel et commercial)
- La commune nouvelle perçoit des recettes fiscales significatives liées au développement économique sur son territoire (impact des nouvelles constructions de locaux économiques)

	Contres	Feings	Fougères	Ouchamps	Thenay	Totaux
Bases 2019 de taxe sur le foncier bâti	6 308 272	380 769	917 596	612 227	762 650	8 981 514
dont :						
foncier économique	3 922 196	5 755	504 001	133 715	237 804	4 803 471
en % du total	62,2%	1,5%	54,9%	21,8%	31,2%	53,5%

■ Des hypothèses ont été émises en matière de dépenses et de recettes :

Dépenses de Fonctionnement	Hypothèses proposées
Charges à caractère général (2 633 k€ en 2019)	• Taux d'évolution de 1% par an – inflation - à périmètre constant (hors ajustement des moyens – commune nouvelle et optimisations de dépenses)
Charges de personnel (2 515 k€)	• Taux d'évolution de 2% par an à effectifs constants (GVT, etc.) • Impact d'éventuels recrutements à évaluer (50 k€ intégré en 2020) • Impact nouveau RI (hypothèse 100 k€)
Autres charges de gestion courante (606 k€)	• Indemnités et autres dépenses liées aux élus : +1% par an • Contributions : +1% par an • Subventions versées en fonctionnement (+1% par an)
Charges financières (155 k€)	• Dette ancienne : état prévisionnel d'extinction de la dette fourni • Dette nouvelle : échéancier déterminé sur la base d'un taux de 1%, remboursement du capital progressif sur 20 ans
Dotations aux amortissements (489 k€)	• Montant maintenu

■ Des hypothèses ont été émises en matière de dépenses et de recettes :

Recettes de Fonctionnement	Hypothèses proposées
Atténuations de charges (63 k€ en 2019)	• Hypothèse plus proche des années passées : 64 k€ par an • +2% par an (évolution parallèle à celle des charges de personnel)
Produits des services (455 k€)	• Taux d'évolution de 1% par an à périmètre constant (hors revue des tarifs)
Produit de la fiscalité (5 475 k€)	• Bases +2% en 2019 (dont revalorisation 0,9%) • Impact de la suppression de la taxe d'habitation • Autres taxes 2% par an (droit de mutation : 130 k€ par an)
Dotations et participations (1 348k€)	• Dotation forfaitaire : hausse de 0,5% par an – perte du gain « commune nouvelle » en 2022 • DSR (dotation de solidarité rurale) : en hausse de 2% par an • DNP (dotation nationale de péréquation) : stable • Compensations fiscales : stables (avec suppression de la part TH) • DCRTP (compensation – réforme de la taxe professionnelle) : -2% par an • FDPTP (péréquation départementale) : -5% par an
Autres produits de gestion courante (147 k€)	• Revenus des immeubles : +1% par an

■ Des hypothèses ont été émises en matière de dépenses et de recettes :

Investissement	Hypothèses proposées – dépenses et recettes
Charge de la dette en capital (445 k€)	• Echancier de la dette (capital) • Dette nouvelle remboursement du capital
Dépenses d'équipement (3 189 k€)	• Programmation pluriannuelle des investissements • Investissements (enveloppe minimale de 1 400 k€ par an)
FCTVA et taxe d'aménagement (1 034 k€)	• 16,404% en année n (ici avec un décalage d'un an par prudence) • Taxe d'aménagement 40 k€ par an
Subventions (438 k€)	• subventions PPI (en fonction des projets)
Emprunt	• Equilibre annuel des comptes : au taux de 1% sur 20 ans

4. UNE PROSPECTIVE FINANCIÈRE 2020-2025



**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay

■ PPI (programmation pluriannuelle des investissements) : la liste des projets et le besoin de financement pour chacun d'eux (solde dépenses – recettes)

Nom Programme	2020	2021	2022	2023	2024
CINEMA	210 000	565 552	- 364 040	-	-
EQUIPTS SERV TECHNIQUES	150 000	25 394	41 798	41 798	41 798
ACQUISITIONS FONCIERES	- 45 000	100 000	100 000	100 000	100 000
BATIMENTS	314 300	145 982	117 192	125 394	125 394
VOIRIE	1 475 000	1 088 041	781 827	- 64 040	83 596
DEVIATION	100 000	-	-	-	-
RESTAURATION SALLE DES FETES FOUGERES	10 000	138 360	- 22 966	-	-
ECLAIRAGE PUBLIC	140 000	- 22 966	-	-	-
ESPACE SPORT FEINGS	- 34 094	-	-	-	-
PLATEAU OMNISPORT CONTRES	- 267 913	-	-	-	-
AMENAGT GITE THENAY	359 081	622 461	- 157 478	-	-
ACHAT CENTRE DE TRI POSTAL	250 000	-	-	-	-
AIRE CAMPING CARS OUCHAMPS	90 000	- 59 764	-	-	-
CONTENEURS PAV	52 000	- 8 530	-	-	-
TERRAIN MULTISPORT OUCHAMPS	-	102 000	- 16 732	-	-
VRD TERRAINS FAMILIAUX	200 000	- 32 808	-	-	-
GYMNASE MIMOUN	800 000	- 581 232	-	-	-
SENTIER PEDAGOGIQUE THENAY	-	32 000	- 5 249	-	-
VRD LOT DU GRAND MONT	350 000	72 586	- 21 325	-	-
VESTIAIRES CASERNE POMPIERS	151 200	- 125 123	-	-	-
RESTRUCTURATION MAIRIE / MAISON FRANCE SERVICES	300 000	450 788	- 82 020	-	-
	4 604 575	2 512 740	371 006	203 152	350 788

4. UNE PROSPECTIVE FINANCIÈRE 2020-2025



**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay

■ PPI

	2020	2021	2022	2023	2024
dépenses - assiette FCTVA	4 617 500	4 444 000	1 200 000	300 000	300 000
Subventions versées	-	-	-	-	-
Autres dépenses d'inv.	575 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Total Dépenses	5 192 500	4 544 000	1 300 000	400 000	400 000
FCTVA	- 89 493	- 757 455	- 728 994	- 196 848	- 49 212
Subventions reçues	- 228 432	- 1 273 805	- 200 000	-	-
Autres recettes d'inv.	- 270 000	-	-	-	-
Total Recettes	- 587 925	- 2 031 260	- 928 994	- 196 848	- 49 212
Somme Investissement	4 604 575	2 512 740	371 006	203 152	350 788
Dépenses de fonctionnement	-	-	50 000	51 000	52 020
Total Dépenses	-	-	50 000	51 000	52 020
Recettes de fonctionnement	- -	12 000 -	12 120 -	12 241 -	12 364 -
Total Recettes	- -	12 000 -	12 120 -	12 241 -	12 364 -
Somme Fonctionnement	- -	12 000	37 880	38 759	39 656

4. UNE PROSPECTIVE FINANCIÈRE 2020-2025



**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay

■ Les résultats d'une simulation : sur la base d'hypothèses réalistes, la commune nouvelle dispose de capacités financières... (ces données n'intègrent pas l'impact des mutualisations), malgré un effort d'investissement élevé en 2020-21

- Un autofinancement maintenu à un niveau assez élevé (CAF nette de 733 k€ en fin de période)
- Un niveau d'endettement contenu à 5,7 années en fin de période

SOLDE DE GESTION	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produits de gestion	7 459 618	7 357 210	7 424 808	7 445 496	7 503 541	7 562 945	7 611 235
Charges de gestion	5 670 284	5 843 122	5 927 675	6 063 617	6 151 974	6 241 791	6 280 033
EBE	1 789 334	1 514 088	1 497 133	1 381 879	1 351 567	1 321 154	1 331 202
Résultat financier	- 155 182	- 127 512	- 127 340	- 132 005	- 127 006	- 118 540	- 111 738
Solde des op. excep. (hors cessions)	242 674,00	17 631,17	17 845,48	18 061,94	18 280,56	18 501,36	18 724,38
CAF brute	1 876 826	1 404 207	1 387 638	1 267 936	1 242 841	1 221 115	1 238 188
Am. du capital de la dette	444 927	441 718	426 858	472 289	482 667	483 607	505 660
"Ressources propres"							
CAF nette	1 431 899	962 489	960 780	795 647	760 174	737 509	732 528
INDICATEURS	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat + report - Fonctionnement	2 072	915	898	779	753	732	749
CAF brute / RRF (Taux de CAF)	24%	19%	19%	17%	17%	16%	16%
Encours / CAF (ratio de désendet.)	3,1 ans	4,6 ans	5,5 ans	6, ans	5,9 ans	5,9 ans	5,7 ans
Encours / RRF	76%	88%	102%	103%	98%	95%	92%

4. UNE PROSPECTIVE FINANCIÈRE 2020-2025



**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay

■ Les résultats d'une variante : 1 M€ d'investissement de plus chaque année (à compter de 2022)

SOLDE DE GESTION	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produits de gestion	7 459 618	7 357 210	7 424 808	7 445 496	7 503 541	7 562 945	7 611 235
Charges de gestion	5 670 284	5 843 122	5 927 675	6 063 617	6 151 974	6 241 791	6 280 033
EBE	1 789 334	1 514 088	1 497 133	1 381 879	1 351 567	1 321 154	1 331 202
Résultat financier	- 155 182	- 127 512	- 127 340	- 132 005	- 137 006	- 136 163	- 137 062
Solde des op. excep. (hors cessions)	242 674,00	17 631,17	17 845,48	18 061,94	18 280,56	18 501,36	18 724,38
CAF brute	1 876 826	1 404 207	1 387 638	1 267 936	1 232 841	1 203 492	1 212 865
Am. du capital de la dette	444 927	441 718	426 858	472 289	528 082	566 162	627 759
"Ressources propres"							
CAF nette	1 431 899	962 489	960 780	795 647	704 759	637 330	585 106
INDICATEURS	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat + report - Fonctionnement	2 072	915	898	779	743	714	723
CAF brute / RRF (Taux de CAF)	24%	19%	19%	17%	16%	16%	16%
Encours / CAF (ratio de désendet.)	3,1 ans	4,6 ans	5,5 ans	6,8 ans	7,4 ans	8,1 ans	8,5 ans
Encours / RRF	76%	88%	102%	116%	121%	128%	136%

- Une capacité d'autofinancement nette de 585 k€ (-147 k€ par rapport à la simulation de base)
- Un niveau d'endettement qui atteint 8,5 ans (niveau correct mais limite l'investissement complémentaire envisageable - +2,8 années par rapport au scénario de base)

■ L'enjeu lié au budget commerces

- Ce budget M14 est assujetti à la TVA (appliquée aux loyers – la commune récupère la TVA sur les dépenses)
- Les commerces acquis dans ce budget doivent être amortis
- La question se pose de l'équilibre de ce budget et des modalités de financement des futurs investissements
- Une autre question : l'imputation à ce budget de toutes les charges afférentes (y compris quote-part de personnel)

■ La situation budgétaire et financière de ce budget :

- Un excédent important en fonctionnement (notamment au titre du résultat reporté)
- Des scénarios pour porter son investissement :
 - ▶ Financement direct par ce budget : emprunt et annuités liées (à financer par les loyers)
 - ▶ Financement via une subvention du budget principal possible jusqu'à 100% (permet de neutraliser l'impact des amortissements dans le budget commerces – le budget ne porte qu'une partie de ses coûts)

	CA prev 2019
EBF	80 900
CAF	70 920
CAF nette	38 622
Résultat de l'exercice	35 971
Résultat de fct (y compris report)	213 190
CAF / prod de gestion	67,6%
CAF nette / dép. d'équipement	22,8%

5. COMPLÉMENTS - DONNEES RELATIVES AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

➔ Au regard des orientations budgétaires, la commune doit fixer :

- **Ses objectifs concernant :**
 - L'évolution des dépenses de fonctionnement, exprimées en valeur et en comptabilité générale de la section de fonctionnement
 - L'évolution de son besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette
- **Pour appuyer les élus dans cette réflexion et pour informations, les données relatives à 2019-20 sont les suivantes :**
 - Les dépenses réelles de fonctionnement pourraient baisser de 4,7% (en raison d'éléments exceptionnels et de l'impact de la commune nouvelle – suppression de la contribution au SIVOS, non compensée par l'imputation directe des charges)
 - Ces mêmes dépenses pourraient augmenter de 2,5% en 2020 , sur la base des hypothèses formulées dans les simulations.
- **L'objectif national fixé par l'Etat pour l'évolution des dépenses de fonctionnement des collectivités locales est de 1,2%.**
- **Sur les années 2019-2020, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de la commune respecte ce taux d'évolution cible.**

➔ Au regard des orientations budgétaires, voici quelques données relatives à la structure de la dette de la commune, sur la base des données à fin 2019 :

- **L'encours de la dette et l'évolution prévisionnelle du besoin de financement :**
 - L'encours de la dette de la commune se montera au 31/12/2019 à 5 830 670 euros au titre de son budget principal.
 - La quasi-totalité de cette dette a été contractée à taux fixe et est classée A au titre de la charte Gissler (évaluation du niveau de risque associé à la dette)
 - Cette dette globale doit être mise en perspective avec les actifs de la commune (notamment les bâtiments)
 - Evolution prévisionnelle de l'encours de la dette pour le budget principal en tenant en compte des hypothèses d'emprunts nouveaux (cf. simulation de base), en lien avec la programmation pluriannuelle des investissements

ENCOURS	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours de dette nouvelle en fin d'exercice	-	-	1 238 454	2 755 564	4 227 953	5 058 244	6 059 034	7 106 484
Encours de dette bancaire existante	6 275 597	5 830 670	5 388 952	5 013 379	4 661 554	4 324 869	3 995 759	3 660 930
Encours de la dette au 31/12	6 275 597	5 830 670	6 627 406	7 768 943	8 889 507	9 383 113	10 054 793	10 767 414

5. COMPLÉMENTS - DONNEES RELATIVES AU PERSONNEL



**Le Controis
en Sologne**

Contres • Feings
Fougères sur Bièvre
Ouchamps • Thenay



Au regard des orientations budgétaires, voici des données relatives aux effectifs et à la structure des charges de personnel :

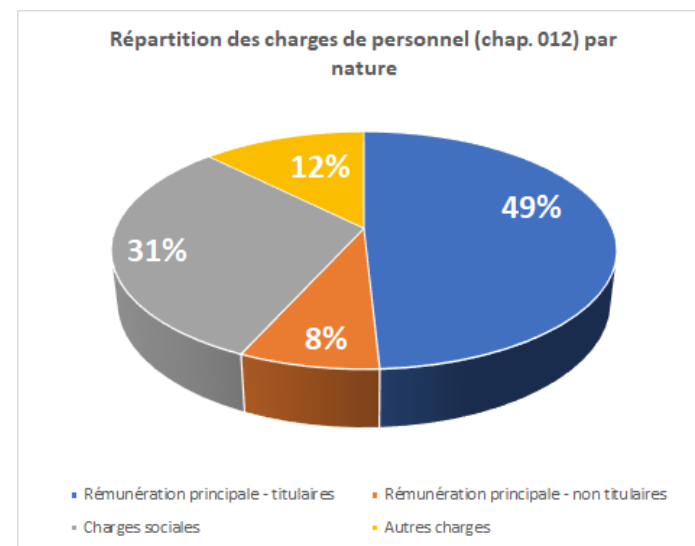
• Structure des effectifs à fin 2019

- Le temps de travail des agents peut être hétérogène selon les fonctions occupée

• Structure de la masse salariale 2019 (CA prévisionnel)

- Par nature de charges (budget principal)

Filière	Statut	grade	postes	dont TC
Administrative	titulaire	A	3	3
Administrative	titulaire	B	2	2
Administrative	titulaire	C	16	11
Administrative	contractuel	A		
Administrative	contractuel	B		
Administrative	contractuel	C	1	
		TOTAL	22	16
technique	titulaire	A		
technique	titulaire	B	2	2
technique	titulaire	C	30	24
technique	contractuel	A		
technique	contractuel	B		
technique	contractuel	C	13	5
		TOTAL	45	31
éducateurs sportifs	titulaire	B	1	1
animateurs	titulaire	C	2	1
ATSEM	titulaires	C	6	4
agents de police municipale	titulaires	C	1	1
agents de police municipale	contractuel	C	1	
		TOTAL	11	7
	TOTAL GENERAL		78	54



Total chap. 012
de 2 520,2 k€

- A noter :

- la commune a perçu en 2019 des atténuations de charges pour un montant de 63 007 €

➡ Cette comparaison a été réalisée sur la base :

- De l'exploitation de données de la DGFIP (comptes de gestion et données fiscales 2014 et 2018)
- De la consolidation des données des 5 ex communes pour ce qui concerne le Controis en Sologne (mais hors SIVOS) – la même consolidation a été effectuée pour la commune de Montrichard en 2014 (consolidation des deux ex communes)
- Du choix de quelques indicateurs fiscaux et financiers



■ Indicateur 1 : la dynamique démographique

	Population 2018	ev population 2014-18
Blois	47 548	-1,7%
Romorantin	18 618	5,6%
Vendôme	17 564	-0,3%
Vineuil	7 944	6,9%
Le Controis en Sologne	6 930	0,9%
Mer	6 327	0,4%
Salbris	5 468	-6,6%
Lamothe Beuvron	4 834	-1,1%
Selles sur Cher	4 715	0,2%
La Chaussée St Victor	4 654	1,0%
St Laurent Nouan	4 417	1,7%
Montoire sur le loir	4 065	-4,8%
Montrichard	3 899	-7,6%
St Aignan	2 968	-7,3%



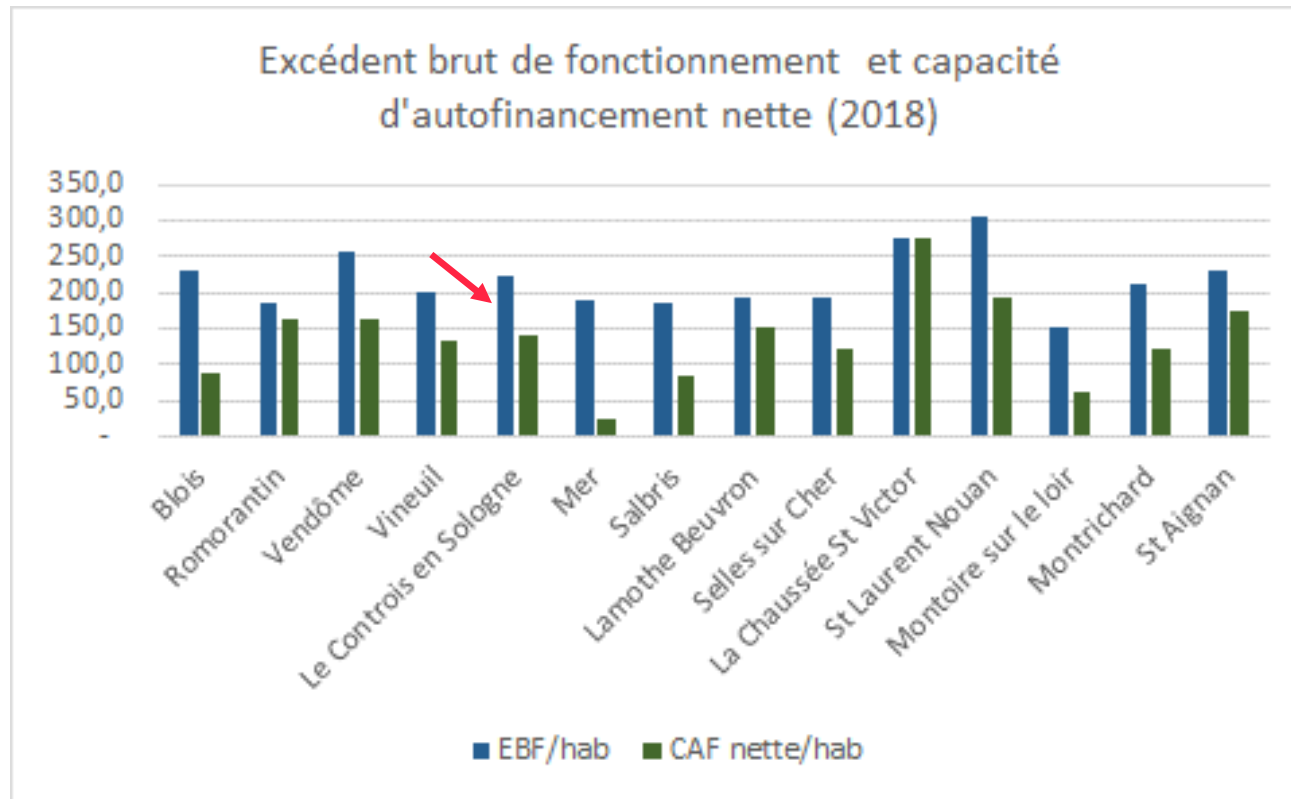
■ Indicateur 2 : le niveau et la structure des dépenses de fonctionnement

	Dép de fct CAF/hab	charges de personnel / hab	achats / hab
Blois	1 428,9	908,8	285,7
Romorantin	1 189,8	778,8	268,8
Vendôme	799,2	523,2	199,7
Vineuil	810,2	488,8	211,0
Le Controis en Sologne	811,8	305,2	331,6
Mer	918,1	499,9	255,9
Salbris	972,9	557,4	232,6
Lamothe Beuvron	859,5	515,3	224,2
Selles sur Cher	867,9	443,7	238,8
La Chaussée St Victor	825,5	433,4	284,7
St Laurent Nouan	1 254,2	700,5	393,3
Montoire sur le loir	940,2	480,7	218,0
Montrichard	989,2	531,2	296,5
St Aignan	1 048,2	624,7	303,2

Le niveau des dépenses de fct doit être comparé au niveau des recettes de fonctionnement

Charges de personnel et achats sont liés au niveau de service et au mode de gestion

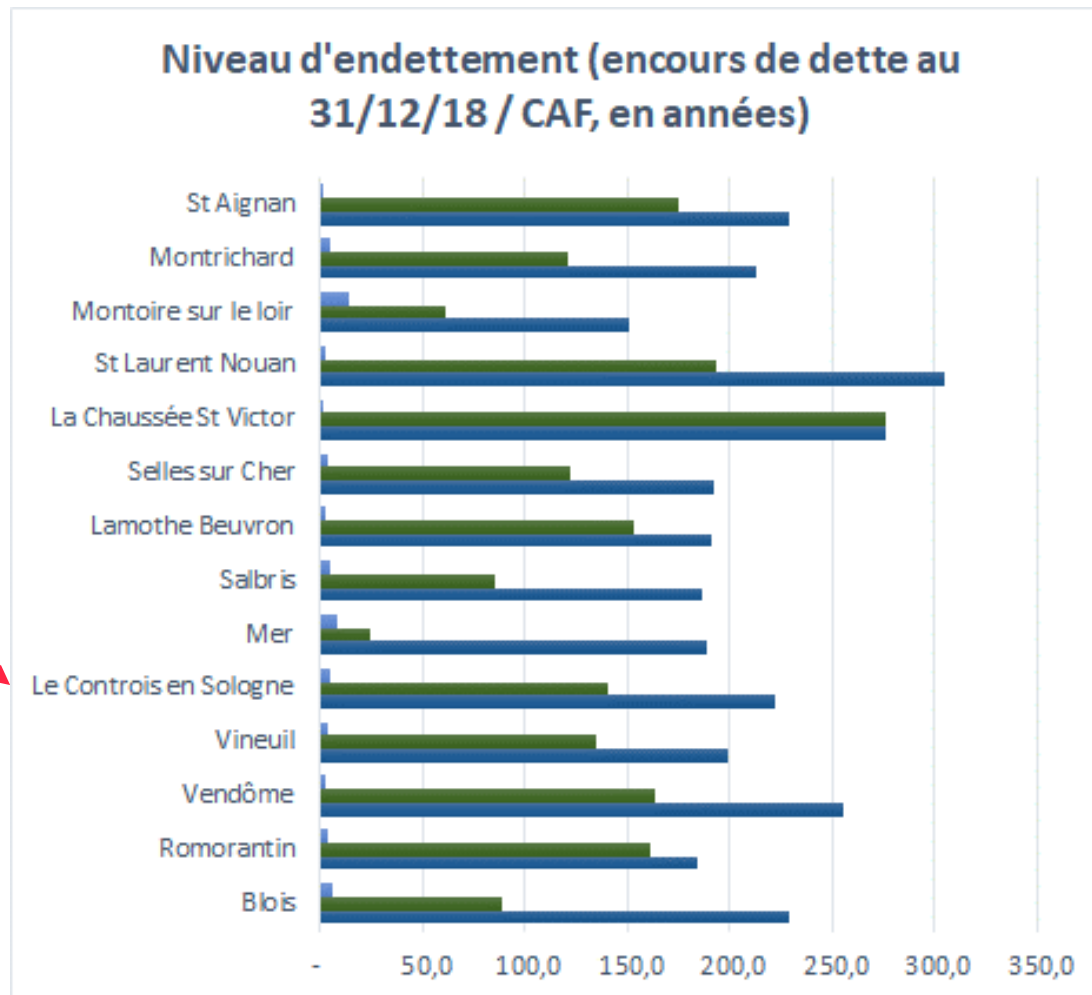
■ Indicateur 3 : les soldes de gestion



La CAF nette doit permettre de financer le gros entretien du patrimoine

NB : les soldes de gestion du Controis en S sont handicapés en 2018 par des dépenses exceptionnelles de la l'ex commune de Fougères

■ Indicateur 4 : l'endettement



Seuil à ne pas dépasser
= 12 ans (environ)

Ce ratio doit être mis
en relation avec l'état
du patrimoine (très
bon état général pour
Le Controis en S)

■ **Indicateur 5 : le niveau des bases et des taux de taxe d'habitation et de foncier bâti (2018 et évolution 2014-18)**

	Bases TH / hab	Bases TFB / hab	évol bases TFB 2014-18	Taux TFB 2018	ev bases TH 2014-18
Blois	1 277,6	1 204,7	5,1%	33,30%	1,3%
Romorantin	1 088,9	1 040,9	10,9%	31,90%	3,9%
Vendôme	1 123,0	1 211,8	7,9%	28,24%	0,9%
Vineuil	1 086,7	1 042,4	8,4%	23,95%	7,4%
Le Controis en Sologne	951,7	1 243,9	3,5%	22,10%	9,0%
Mer	877,0	1 346,1	11,3%	28,13%	7,6%
Salbris	1 147,2	1 081,6	2,5%	28,43%	-6,4%
Lamothe Beuvron	888,7	822,3	-0,6%	25,84%	0,2%
Selles sur Cher	913,3	846,7	-5,9%	25,97%	0,0%
La Chaussée St Victor	1 120,5	2 094,5	11,6%	21,44%	3,9%
St Laurent Nouan	758,2	4 293,2	6,6%	14,00%	6,3%
Montoire sur le loir	1 134,8	1 024,4	8,5%	28,73%	4,4%
Montrichard	1 207,2	1 284,2	8,2%	22,47%	6,4%
St Aignan	1 125,7	1 138,8	14,0%	27,18%	5,6%